

GREFFE

17 OCT. 2005

RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
MONTREAL

Le 17 octobre 2005

**PAR TÉLÉCOPIEUR : (514) 748-2473**

Monsieur Stéphane Leclerc  
 Directeur général adjoint  
 Corporation des propriétaires immobiliers du Québec  
 750, boul. Marcel Laurin, bureau 131  
 Ville St-Laurent (Québec)  
 H4M 2M4

Affaires juridiques  
 Hydro-Québec  
 4<sup>e</sup> étage  
 75, boul. René-Lévesque Ouest  
 Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, p. 3586  
 Télécopieur : (514) 289-5197  
 Courriel : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
 tarifaire 2006-2007  
 Dossier Régie : R-3579-2005  
 Notre dossier : R000162 FE

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre correspondance datée du 6 octobre 2005 et destinée à Me Véronique Dubois, secrétaire de la Régie de l'énergie, par laquelle vous confirmiez que la CORPIQ accordait un mandat de consultant à M. Jean-Paul Thivierge dans le dossier tarifaire d'Hydro-Québec Distribution (R-3579-2005).

Nous constatons à la lecture de cette correspondance que vous ne répondez pas à la demande spécifique de la Régie, laquelle disait, à la page 3 de la décision D-2005-177 :

*« Une personne morale peut se faire représenter devant un organisme comme la Régie par un de ses officiers, un administrateur, un employé à son seul service ou par avocat. À moins que M. Jean-Paul Thivierge soit également un dirigeant de la CORPIQ, cette dernière devra régulariser la situation et préciser qui est son représentant dans les meilleurs délais. »*

Avocat en chef  
 Pierre Gagnon  
 Directrice - Distribution  
 Jacinta Lafontaine  
 Directrice - Production  
 Isabelle Rayle-Doron  
 Directeur - TransÉnergie  
 P. Jean Moril

Avocate  
 Stéphanie Assouline  
 Sophie Baril  
 Chantal Bédique  
 René Bourassa  
 Mimi Côté  
 Josée Doland  
 Valérie Durand  
 Eric Fraser

Yves Fréchette  
 Rita-Rosa Gagné  
 Christian Houde  
 Lina Janelle  
 Jean-François Lacasse  
 Julie Lapierre  
 Nicole Lamioux

Jean-François Marceau  
 Marie Moudrif  
 Cathy Neseworthy  
 Louise Ouellet  
 Jocelyne Paquette  
 Pascal Parent  
 Michel Pasini

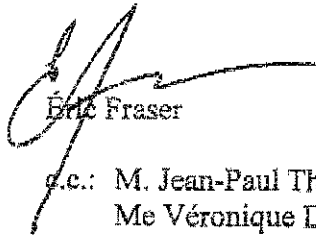
Dominique Piché  
 Louis Prévost  
 Jean Rajotte  
 Sylvie Rheume  
 Carolina Rinfret  
 Nicholas Robitoux  
 Jean-Olivier Tremblay

Or, votre lettre ne fait que confirmer le mandat de consultant de M. Thivierge, sans préciser qui sera le représentant de la CORPIQ devant la Régie.

Nous tenons à vous préciser que M. Thivierge ne pourra faire de représentations lors des audiences. Il ne lui sera possible que de témoigner à titre de consultant de la CORPIQ.

En ce qui concerne les rencontres techniques sur le balisage initiées à la suite du dossier R-3541-2004, il sera possible à M. Thivierge d'y assister. M. Thivierge devra accepter qu'il s'agit de la septième rencontre et ne pas retarder les travaux du groupe. Cette rencontre aura lieu le 18 octobre, à 9h00, au Salon des arts du Hyatt Regency, au 1255 rue Jeanne-Mance à Montréal.

Croyant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Eric Fraser

c.c.: M. Jean-Paul Thivierge, CERQ (par courriel)  
Me Véronique Dubois (par télécopieur)

/mb